LES ALPINISTES ARMORICAINS

Rapport d'activité et projet associatif

Rédigé en janvier 2024

Texte amené à être amendé et à être validé en assemblée générale

I - État des lieux

L'association sportive « Les Alpinistes Armoricains » a été fondée en 2000 et est affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME). L'association a principalement pour vocation :

- de faire découvrir l'escalade aux enfants et aux adultes ;
- de former les enfants et les adultes à la pratique de l'escalade en toute sécurité sur Structure Artificielle d'Escalade (SAE) et sur Structure Naturelle d'Escalade (SNE) ;
- de permettre aux adhérents, autonomes vis-à-vis des techniques liées à la pratique de l'escalade, de pratiquer régulièrement sur des supports diversifiés (voies, blocs, SAE, SNE) ;
- d'accompagner les adhérents vers des compétitions de tous niveaux.

Il est important de comprendre que les adhérents du club ont des profils très diversifiés : enfants, grimpeurs pour le loisir ou en compétition, attirés plutôt par la pratique en intérieur ou par celle en falaise. Le club est conscient de cette diversité et s'évertue à proposer un fonctionnement qui permette un épanouissement dans la pratique de l'escalade à chacun de ses adhérents.

Le siège social de l'association est situé au 76 rue Saint-Lazare – 22400 Lamballe.

1. Lieux de pratique

Les séances en salle se déroulait, jusqu'au début de la saison 2023-2024, uniquement au gymnase Jouan situé sur la commune de Lamballe. Ce gymnase est équipé d'un mur de voies de 7,5 m de haut, de 24 m de large avec une avancée maximale de 3 m. Cela en fait un mur de niveau départemental.

Mur de voies du gymnase Jouan

Ce gymnase est également équipé d'une salle de bloc de taille modeste permettant à 6 grimpeurs au maximum d'y accéder en simultané.

Salle de bloc du gymnase Jouan

Depuis septembre 2023, l'association a également accès au nouveau mur, de niveau régional, dans la halle du Liffré située également sur la commune de Lamballe. Le mur a une hauteur de 11 m et une largeur de 27 m avec une avancée de 6 m.

Mur de voies de la Halle du Liffré

Concernant les sorties en falaises, les sites d'Erquy et de Pléhérel sont plébiscités.

Au mois de janvier 2024, les créneaux disponibles sont les suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Enfants G1 Cours JOUAN 17h30-19h00	**Adultes** libre JOUAN 20h45-22h45	**Famille** libre LIFFRE 14h30-17h00	**Adultes** libre JOUAN 20h30-22h30	**Adultes** Libre LIFFRE 17h30-20h30	**Enfants** G2 Cours LIFFRE 9h30-11h	**Famille** libre JOUAN 10h-12h30
Adultes **Cours** débutant JOUAN 19h30-21h30					**Enfants** G3 Cours LIFFRE 11h-12h30	
Adultes libre LIFFRE 17h30-19h30		**Adultes** libre LIFFRE 19h30-22h00				
Adulte **Cours** Confirmé LIFFRE 19h30-21h30						

Les créneaux « Famille » sont accessibles aux licenciés ainsi qu'à leurs enfants et à leurs parents.

Les cours enfants sont répartis selon les âges suivants :

- G1 : enfants de 8 ans à 11 ans ;
- G2 : enfants de 11 ans à 14 ans ;
- G3 : enfants de 14 ans à 18 ans.

Concernant les cours, il faut bien comprendre que la pratique de l'escalade impose, pour des questions de sécurité, des groupes avec un effectif modeste. Un groupe d'une vingtaine de personnes débutantes nécessite *a minima* 2 encadrants. Cette contrainte limite largement les capacités d'accueil du club et oblige à refuser de très nombreuses demandes d'adhésion.

2. Les usagers

Au 01/01/2024, les effectifs sont les suivants :

	Homme	Femme	Total
Adultes	63	35	98
Jeunes	27	38	65
TOTAL	90	73	163

Le nombre de licenciés est en constante augmentation comme le montre le graphique ci-dessous :

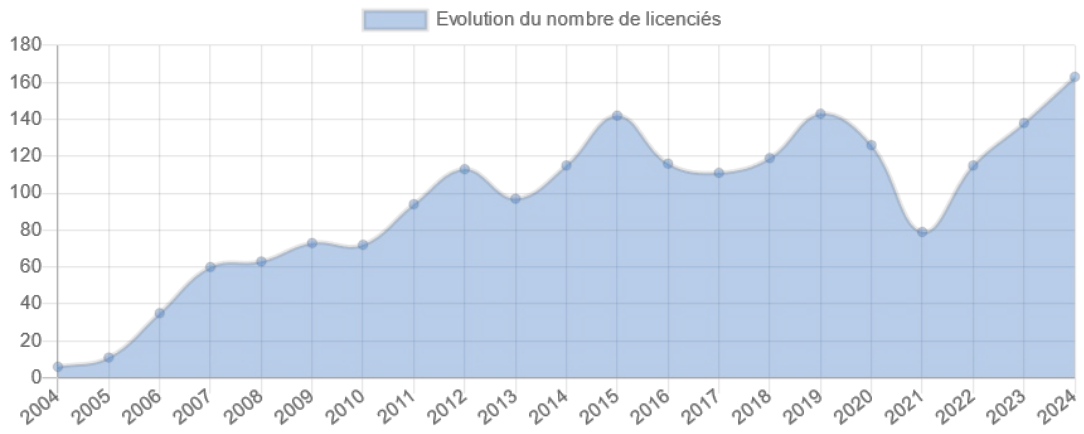

Le club compte également, toujours au 01/01/2024, 21 « double-licenciés ». Il s'agit de grimpeurs déjà licenciés dans d'autres clubs qui viennent pratiquer régulièrement au sein des « Alpinistes Armoricains ».

3. Les actions menées par le club

3.1. *Formation des bénévoles*

Les adhérents du club ont été invités à participer à certaines formations dispensées par la FFME. Les besoins grandissants du club nécessitent en effet des bénévoles mieux formés. Ci-dessous sont récapitulées les différentes formations suivies par les bénévoles du club durant les trois dernières saisons.

- **Formations permettant d'encadrer des séances** avec des pratiquants débutants ou autonomes.

Année 2021-2022	**1 initiateur** sur structure artificielle d'escalade a été formé **2 initiateurs** escalade (structure artificielle et falaise) ont été formés
Année 2022-2023	**1 initiateur** sur structure artificielle d'escalade a été formé
Année 2023-2024	**5 initiateurs** sur structure artificielle d'escalade sont en cours de formation

- **Formations permettant de gérer le matériel du club** (baudriers, cordes, mousquetons, etc.) : aucune formation suivie durant les trois dernières saisons.

- **Formations permettant de gérer les voies du mur** : aucune formation suivie durant les trois dernières saisons.

3.2. *Promotion et communication*

Le club a toujours eu des difficultés à communiquer auprès de ses adhérents malgré l'utilisation de supports multiples (mails, affiches, communication orale, SMS, site web, etc.).

Depuis septembre 2023, le club a souscrit à un abonnement sur une plate-forme permettant une communication multisupports (application mobile, mails, site web). Nous évaluerons la qualité de cet outil après une saison d'utilisation.

Le club communique également à travers un journal du club, nommé le « Télégrimpe », et édité deux fois par an. Il récapitule les activités menées et planifiées.

« Télégrimpe » : le journal du club

3.3. *Organisation de manifestations sportives*

La dernière compétition organisée par le club l'a été il y a plus de cinq ans. Il s'agissait alors d'une coupe pour les enfants.

Pour se re-familiariser avec l'organisation d'un tel événement et prendre en main les équipements de la Halle du Liffré, le club met en place un « challenge » interne au club en février 2024. Ce challenge est un rassemblement ludique, sportif et convivial où des groupes de niveau sont formés. Chaque participant peut alors choisir dans quel groupe de niveau il souhaite participer. Cette organisation a pour objectif d'inciter les adhérents à participer aux compétitions. L'organisation en interne permet aussi de motiver le bénévolat des adhérents.

Affiche d'annonce du chAAlenge

Des compétitions de plus grande envergure (niveau départemental puis régional) sont envisagées pour les prochaines saisons.

3.4. *Événements festifs et animations*

Le club porte un intérêt particulier à exercer son rôle de tissu social. Pour cela de multiples événements sont organisés tout au long de l'année. Ces événements peuvent être réservés aux adhérents ou avec une ouverture à un public plus large. Certaines de ces activités sont listées ci-dessous à titre d'exemple :

- Journée porte-ouverte (mois de juin – ouverte au public) ;
- Challenge interne au club (18 février 2024) ;
- Création du « Télégrimpe », le journal du club ;
- Mise en place d'une bibliothèque avec des livres portés sur l'escalade et disponibles en prêt pour les adhérents ;

Certains des ouvrages de la bibliothèque

- Opérations ponctuelles de découverte ou de parrainage ouvertes à un public ne pratiquant pas l'escalade ;
- Opérations ponctuelles de découverte de nos infrastructures à un public pratiquant l'escalade ;
- Projection de films (tous les 1ers vendredi du mois – ouvert aux familles des adhérents) ;
- Journées d'accueil de clubs costarmoricains pour découvrir le mur de la Halle du Liffré notamment (16 décembre et 6 janvier) ;
- Week-end d'escalade en falaise (mois de mai - ouvert aux familles des adhérents) et sorties régulières sur les falaises d'Erquy et d'autres sites costarmoricains.

3.5. Structure de l'association

Jusqu'à l'assemblée générale de septembre 2024, l'association était construite autour :

- D'un Conseil d'Administration (CA) de 13 personnes ;
- De bénévoles n'ayant pas de statut administratif ;
- D'un bureau restreint composé :
  - D'un président ;
  - D'un secrétaire ;
  - D'un trésorier ;
- D'un salarié du Comité Territorial de la FFME, diplômé d'état, missionné pour encadrer les cours.

Pour la saison 2024, une restructuration du club a été mise en place pour introduire davantage de bénévoles dans le CA et décentraliser les responsabilités à travers différentes commissions. Depuis, le club s'organise de la manière suivante.

- **Administrativement,** l'association est représentée par :
  - Un Conseil d'Administration (CA) de 20 personnes ;
  - Un bureau restreint composé :
    - D'un président ;
    - D'une vice-présidente ;
    - D'un secrétaire ;
    - D'un vice-secrétaire ;
    - D'un trésorier ;
    - D'un vice-trésorier ;
    - D'un conseiller.

- **Fonctionnellement,** les tâches sont confiées à différentes commissions :
  - Commission **animation**. L'objectif de cette commission est d'organiser des événements festifs au sein du club (soirée Halloween, soirée de Noël, coupe, projection de films, etc.).
  - Commission **compétition**. Cette commission prend en charge tout le volet compétition du club aussi bien pour les adultes que pour les enfants (calendrier, inscriptions, formation de juges, covoiturage, etc.).
  - Commission **ouverture**. Les membres de cette commission s'occupent de l'ouverture des voies dans les salles (achat des prises, achat de la quincaillerie, matériel d'ouverture, plan des voies, ouverture à proprement parlé).
  - Commission **sorties**. L'objectif est ici de planifier les sorties du club qui peuvent être des sorties en extérieur mais également des sorties dans d'autres clubs du département.
  - Commission **matériel**. Cette commission gère le matériel du club (cordes, baudriers, descendeurs, etc.). Il s'agit plus précisément de vérifier le bon fonctionnement des équipements, de tenir à jour un « cahier du matériel », de mettre au rebut certains équipements, d'en racheter d'autres...

- **Pédagogiquement,** les cours sont confiés à :
  - Un salarié du Comité Territorial de la FFME, diplômé d'état ;
  - Un auto-entrepreneur, diplômé d'un Certificat de Qualification Professionnel - Animateur SAE.

3.6. *Situation financière*

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a généré des bénéfices inhabituels pour le club puisqu'une partie des cours ont été annulés et sont alors restés non-facturés.
Le capital financier du club est donc suffisant pour subvenir actuellement aux besoins du club. Une limitation des dépenses ces dernières années a également été observée compte-tenu des besoins importants qui sont amenés à intervenir :

- Besoins importants en terme d'équipements (deux murs et une salle de blocs à maintenir en fonctionnement – le mur de la Halle du Liffré manquant de nombreux équipements) ;
- Besoins importants en terme de formations des adhérents (nombre grandissant de pratiquants).

Le club a la ferme volonté de proposer une activité abordable à tous d'un point de vue financier pour contribuer ainsi au brassage sociale au sein de l'association. Le club œuvre pour que l'accès à cette pratique sportive ne soit pas élitiste. Cela se traduit par plusieurs actions données pour exemple :

- Un tarif abordable pour les frais d'adhésion est proposé.
- Le club prend en charge une partie des frais vestimentaires (maillots aux couleurs du club obligatoires pour les compétitions).
- Un dédommagement des coûts de transport pour les encadrants bénévoles lors des animations est toujours proposé.
- Pour les compétitions supra-départementales, les frais d'inscription et de déplacement son assumés par le club.
- Le club propose, en prêt, la plupart des équipements nécessaires à la pratique de l'activité (descendeurs, cordes, etc.).

II - Projets futurs et développement du club

Comme décrit précédemment, le club est en progression constante en terme de nombre d'adhérents. Cela introduit alors des projets et des besoins particuliers.

1. Pérenniser le fonctionnement du club

Le premier objectif du club est, tout simplement, de pérenniser son fonctionnement. Il faut notamment trouver une gestion qui soit en adéquation avec une pratique sur deux salles et avec deux encadrants. Cela introduit nécessairement du matériel en doublon sur les deux sites et de l'investissement pour la nouvelle salle du Liffré. Le fonctionnement avec deux encadrants génère également des coûts plus importants qu'il conviendra au club de financer.

2. Développement d'une section baby-grimpe

Le club souhaite développer une section dite de « baby-grimpe ». Cela permettrait d'accueillir des enfants dès 3 ans.

La mise en place de telles activités nécessite :

- **Du matériel spécifique**. Pour le développement de la motricité chez les jeunes enfants, il est nécessaire d'investir dans des agrès spécifiques adaptés à une pratique en sécurité (poutres en mousse, pont de singe, mur adapté, prises adaptées). Le club ne dispose pas, pour le moment, de ces équipements.

Exemple de modules de motricité en mousse pour les jeunes enfants (369€ HT à gauche et 429€ HT à droite)

- **Des encadrants formés spécifiquement**. Le travail avec de jeunes enfants impose effectivement une formation adaptée des encadrants. De telles formations devraient être suivies par les bénévoles souhaitant s'investir dans ce projet.

3. Une meilleure formation des bénévoles

Comme énoncé précédemment, certaines activités nécessitent une formation adaptée des bénévoles. Le club ambitionne ainsi de former plus régulièrement certains de ses adhérents pour encadrer les séances de pratique enfants ou adultes et que ce soit pour la pratique en intérieur ou en extérieur.

	Au 01/01/2024	Objectif pour les prochaines années	Coût de la formation pour une personne
Adhérents formés pour l'encadrement en salle	**8**	**20**	**300€**
Adhérents formés pour l'encadrement en falaise	**2**	**7**	**300€ (nécessite d'être déjà encadrant pour la salle)**
Adhérents formés pour l'encadrement des jeunes enfants	**0**	**5**	**400€ (nécessite d'être déjà encadrant pour la salle)**

La pratique de l'escalade nécessite également un renouvellement constant des voies équipées sur le mur. Cette activité d'ouverture de voies est chronophage : il faut compter *a minima* 2 h de travail pour l'ouverture d'une seule voie alors qu'une salle en compte plus d'une centaine. Suite au démontage de la voie, il faut également compter le nettoyage complet des prises (bain de détergeant + pulvérisation haute pression). Des formations sont proposées par la FFME pour acquérir cette compétence d'ouverture de voies mais trop peu de bénévoles ont suivi cette formation.

	Au 01/01/2024	Objectif pour les prochaines années	Coût de la formation pour une personne
Adhérents formés pour l'ouverture de voies	**12**	**20**	**300€**

La gestion des équipements nécessite également une formation adaptée mais, ici aussi, trop peu de bénévoles sont aptes à s'acquitter de cette responsabilité par manque de compétence.

	Au 01/01/2024	Objectif pour les prochaines années	Coût de la formation pour une personne
Adhérents formés pour la gestion des équipements	**4**	**10**	**70€**

La pratique de la compétition impose d'avoir, au sein du club, des juges formés. Comme précédemment, trop peu d'adhérents sont compétents pour prendre de telles responsabilités. D'un point de vue financier, la formation est gratuite mais elle impose des frais de déplacement importants (*a minima* deux déplacements régionaux et deux déplacements départementaux par an) qui seront assumés par le club.

	Au 01/01/2024	Objectif pour les prochaines années	Coût de la formation pour une personne
Adhérents formés pour arbitrer des compétitions	**2**	**10**	**0€**

4. Un club porté vers la falaise

Le club « Les Alpinistes Armoricains » a toujours eu une affection particulière pour la pratique de l'escalade en extérieur. Cette spécificité doit rester une priorité pour le club.

Cela nécessite alors que certains bénévoles soient bien formés pour l'encadrement sur SNE (formation plus approfondie que pour l'encadrement sur SAE), c.f. « Une meilleur formation des bénévoles ».

Pratiquer l'escalade sur SNE nécessite aussi que la formation dispensée aux adhérents aborde bien les techniques spécifiques à l'extérieur. Cela introduit donc une contrainte supplémentaire dans le déroulement de l'enseignement.

La pratique de l'escalade en extérieur nécessite aussi un investissement conséquent en terme d'équipements (cordes spécifiques, matériel d'assurage et de sécurité, crashs-pads pour la pratique du bloc, etc.).

5. Développement d'une section compétition au sein du club

De plus en plus d'adhérents sont également attirés par la pratique de l'escalade en compétition. Le développement de cette facette de l'escalade a pu être délaissé durant les dernières années.

Pour se développer, une section dédiée à la compétition nécessiterait :

- la pratique sur des sites diversifiés ce qui introduirait alors des frais, notamment de transport ;
- des créneaux et des entraîneurs dédiés ce qui engagerait *de facto* des dépenses supplémentaires.

III - Conclusion

Le club « Les Alpinistes Armoricains » bénéficie de l'engouement général de la population pour la pratique de l'escalade mis notamment en lumière par les jeux olympiques. Un tel engouement se manifeste par des adhérents toujours plus nombreux au sein du club ce qui nécessite alors une gouvernance adaptée et des frais supplémentaires.

Le club souhaite poursuivre son développement en permettant à chacun d'y trouver sa place, qu'il s'agisse des enfants ou des adultes, des grimpeurs pour le loisir ou des grimpeurs attirés par la compétition, et que ces grimpeurs soient intéressés par la pratique en salle ou par celle en falaise.